

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Collectif-Langues-Vivantes-du-secteur-Pedagogie-et-Vie-Scolaire-du-SNETAP.html>



Le Collectif Langues Vivantes du secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU

rencontre l'Inspection de



Date de mise en ligne : mardi 16 avril 2024

Enseignement Agricole

- Pédagogie - Langues vivantes -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Après plusieurs relances et sollicitations depuis 2022, le Collectif Langues Vivantes du secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU a rencontré (dans le cadre de l'Élan commun) le Doyen de l'Inspection Emmanuel DELMOTTE, son assesseur Laurent DEVILLIERS et l'Inspecteur Pédagogique Langues vivantes – Anglais, Olivier LE JANNOU, le mercredi 10 avril 2024 à la [DGER](#).

En introduction, nous avons rappelé notre opposition à l'attestation de Langues Vivantes en BAC STAV dont nous réclamons toujours la suppression, en leur remettant en main propre notre pétition « Non à l'attestation de langues et à la dérive du « teaching to the test ! » ».

POUR RAPPEL : <https://elan-commun.fr/2024/03/20/n...>

L'Inspection, qui ne conçoit pas les notes de service, s'est engagée à la faire remonter à la Sous-Direction des politiques de formation et d'éducation de la [DGER](#). De notre côté, nous lui demanderons un bilan quantitatif et qualitatif de la mise en place de cette attestation.

Celle-ci a également répondu à des interrogations portant sur sa délivrance : cf. pièce jointe.

Les seuils de dédoublement : un sujet récurrent !

Nous avons rappelé à l'Inspection que c'est un des sujets majeurs des conditions d'enseignement des Langues Vivantes. Il faut le retour à un seuil obligatoire au lieu du seuil indicatif pour les dédoublements car il y a d'énormes différences selon les établissements. Ce seuil indicatif impose une régression pour un certain nombre de collègues par rapport au seuil à 24 obligatoire.

Nous avons demandé son appui sur cette question des seuils : à minima, pour le respect du dédoublement à 21 et en réclamant un seuil à 20 élèves.

L'Inspection renvoie le sujet à l'autonomie des établissements et nous répond : « Nous proposons, l'Administration dispose ».

Les horaires : encore et toujours !

Nos échanges ont également porté sur l'indispensable augmentation des horaires de Langues Vivantes pour répondre aux exigences de la poursuite d'études. Comment accepter qu'on en soit réduit à 1,75 heures en Bac Pro et Techno actuellement ou encore à 2 heures en [BTSA](#) ! Nous avons réitéré notre demande d'un retour de l'horaire de 2 heures pour les 2 [LV](#).

Une nouvelle fois, l'Inspection nous renvoie vers la Sous-Direction des politiques de formation et d'éducation de la DGER.

Un appui de l'Inspection important et nécessaire

Nous avons insisté sur l'indispensable formation disciplinaire, notamment dans le cadre de l'accompagnement aux rénovations. L'enseignement des Langues Vivantes, dans le cadre du CECRL (enseignement par démarche actionnelle, enseignement par compétences, évaluation par pallier et nouvelles modalités (évaluation scénario, compte-rendu..) nécessite un appui de l'Inspection plus important. Les collègues apprécient les regroupements du type « échanges de pratiques » : ils sont certes utiles mais ne remplacent pas la formation. De plus, la disparition de FirstClass a renforcé l'isolement des enseignant-es de LV : les équipes sont très souvent restreintes dans les lycées agricoles (surtout dans les plus petits).

L'Inspection a abondé dans notre sens quant à la place de la Formation continue des enseignant-es. En ce qui

concerne le Plan National de Formation, il y a toujours un relai entre elle et la DGER ainsi qu'un travail réalisé avec l'ENSFEA. Des actions d'accompagnement thématique sont proposées en région. L'Inspection relaie les attentes. Cependant, « l'Ingénierie n'est pas l'Inspection » selon ses dires.